



FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides

AVIS D'ÉLECTION : Comité Exécutif

Vote par scrutin secret du 6 octobre 2021

St-Jérôme, le 2 septembre 2021

À toutes les membres,

Conformément aux statuts et règlements du syndicat, nous vous avisons qu'il y aura élection au comité exécutif du FIQ-SPSL par vote au scrutin secret le 6 octobre 2021. Voici les postes en élection et la durée de leur mandat :

Comité exécutif (3 postes en élections) :

- Vice-Présidente Secteur Sud, Mandat de 3 ans
- Vice-Présidente Relations de travail, Mandat de 3 ans
- Trésorière, Mandat de 3 ans
- Secrétaire, Mandat de 3 ans

Les membres qui désirent postuler sur un le poste de vice-présidente secteur Sud doivent provenir du secteur Sud, c'est-à-dire avoir un poste ayant son port d'attache dans ce secteur.

Marche à suivre

- Chaque candidate doit être membre en règle du syndicat FIQ – Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides. Elle doit remplir le formulaire de mise en candidature prévu à cet effet et le retourner (les signatures électroniques sont autorisées), **avant le 21 septembre 2021, à 16 h**, à :
Isabelle Michaud
Présidente d'élection
election.spsl@gmail.com
- Les candidatures sont recevables jusqu'au **21 septembre 2021 à 16h00** ;
- Les candidates peuvent obtenir copie du formulaire de mise en candidature à leur bureau syndical de l'unité locale ou en contactant Isabelle Michaud au election.spsl@gmail.com ;

- La candidate doit être appuyée de deux (2) membres du syndicat ;
- La candidate doit signer le formulaire de mise en candidature comme preuve de son consentement et spécifier le poste auquel elle aspire ;
- Les candidates peuvent accompagner leur mise en candidature d'un texte de présentation d'au maximum 300 mots. Une version électronique serait préférable (le texte peut être joint dans le courriel) ;
- Les candidates peuvent accompagner leur mise en candidature d'une photo en format JPEG ou PNG ;
- Les publicités doivent être approuvées par le comité élection avant leur diffusion sur n'importe quelle plateforme (Web, Facebook ou autres).

Le comité élection s'engage à produire un document de présentation qui sera diffusé sur les plateformes du syndicat au moins (10) dix jours avant la date prévue de l'élection.

Isabelle Michaud
Présidente d'élection

